

**TOURNOI DE BASKETBALL
TAKEFMAN TROIS-
RIVIÈRES 72^e ÉDITION**



**BENJAMIN-CADET-JUVÉNILÉ
MASCULIN ET FÉMININ
18-19-20 janvier 2019
ÉCOLE SECONDAIRE DES PIONNIERS
TROIS-RIVIÈRES**

TOURNOI DE BASKETBALL TAKEFMAN DE TROIS-RIVIÈRES

RÈGLEMENTS :

- Arbitrer par des officiels de l'Association des arbitres de basketball de la Mauricie.
- Règlements de la FIBA.
- Tous les joueurs (ses) devront avoir en leur possession leur carte étudiante avec photo.
- Toutes les équipes doivent faire partie d'une ligue scolaire.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

- Date de l'événement : 18-19-20 janvier 2019
- Catégorie : benjamin-cadet-juvénile (masculin et féminin)
- Division 2 et 3
- Coût d'inscription : **benjamin 375 \$ - cadet et juvénile 400 \$**
- Nombre de parties assurées : 3
- **Distribution d'un chandail par partie par équipe décerné au joueur du match.**
- Récompense : Bannière à l'équipe gagnante.
- Chaque entraîneur sera avisé de la date de la première partie au plus tard le 11 janvier.
- Hébergement : Pour les équipes qui voudront coucher à l'école, le coût est de 150 \$ pour une nuit et de 175 \$ pour deux nuits. Places limitées.
- **Aucune inscription ne sera officialisée avant d'avoir reçu le chèque ainsi que le formulaire d'inscription.**
- Date limite d'inscription : **14 décembre 2018**

Pour information :

Valérie Desaulniers
valerie.desaulniers@csduroy.qc.ca
Tél : 819-379-5823 # 5638

INSCRIPTION EN LIGNE SEULEMENT

UTILISEZ LE DOCUMENT « FACTURE » POUR VOTRE SERVICE DES FINANCES



*Tournoi de basket-ball
Takefman de Trois-Rivières
Formulaire d'inscription de l'institution*

Facture

Institution : Nom : _____
Répondant : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Télécopieur : _____

Équipe : Nom : _____
Couleur : _____

Catégories inscrites	Niveau div. 2 div. 3	No. tél.	Nbre d'équipes	Coût d'inscription	Hébergement 150\$ ou 175\$	Total
Juvenile garçons				x 400 \$		
Juvenile filles				x 400 \$		
Cadet garçons				x 400 \$		
Cadet filles				x 400 \$		
Benjamin garçons				x 375 \$		
Benjamin filles				x 375 \$		
				<u>TOTAL</u>		

SIGNATURE DU RESPONSABLE :

Retournez :

- Ce formulaire d'inscription avant le **14 décembre 2018**
- un chèque au nom du « École secondaire des Pionniers » au montant total du coût d'inscription.

À : Valérie Desaulniers
École secondaire des Pionniers
1725, boul. du Carmel
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8
Courriel: valerie.desaulniers@cduroy.qc.ca

N.B. Remplir le document (FACTURE) et remettre une photocopie au service des comptes à payer de votre école.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Il y aura 6 sites de compétition.

École secondaire des Pionniers
1725, boul. du Carmel
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8

CÉGEP de Trois-Rivières (stationnement payant)
Pavillon des Humanités
3175, boul. Laviolette
Trois-Rivières (Québec) G8Z 1E9

CÉGEP de Trois-Rivières (stationnement payant)
Pavillon des Sciences
3500, rue De Courval
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6

Collège Laflèche (stationnement payant)
1687, boul. du Carmel
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8

CAPS de l'UQTR
3351, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

École secondaire Chavigny
365, rue de Chavigny
Trois-Rivières (Québec) G9B 1A7

- **Chaque équipe devra fournir sa liste de joueurs avant le premier match.**
- Chaque participant doit avoir en sa possession sa carte étudiante avec preuve d'âge, afin de procéder à une vérification au besoin. Dans le cas du non-respect de cette règle, le joueur est exclu de la partie et la partie est perdue par forfait.
- L'hébergement se fera à l'école secondaire des Pionniers.



RÈGLEMENTS

Preuve d'âge

- Chaque participant doit avoir en sa possession sa carte étudiante avec preuve d'âge, afin de procéder à une vérification au besoin. Dans le cas du non-respect de cette règle, le joueur est exclu de la partie et la partie est perdue par forfait.
- Les règles de jeu sont celles approuvées par la F.I.B.A. soit défensive homme à homme et la règle de participation obligatoire tel que sanctionnée par la F.B.B.Q pour la catégorie benjamine.
- Chaque équipe ne peut avoir plus de quinze (15) joueurs en uniforme par partie. Un minimum de **neuf (9)** joueurs est exigé pour la catégorie benjamine et de sept (7) joueurs pour les catégories cadette et juvénile.
- Les parties seront de quatre (4) quarts de huit (8) minutes chronométrées, avec une pause d'une (1) minute entre les quarts et de cinq (5) minutes à la demie.
- Un retard de quinze (15) minutes signifie la perte du match par forfait.
- Lors d'une victoire par forfait le pointage officiel sera de 20 à 0.
- Après une différence de 40 points entre les deux équipes à la deuxième demie, l'équipe meneuse devra obligatoirement jouer une défensive demi terrain. De plus, la partie se terminera en temps continu.
- Il n'y aura pas de 24 secondes.
- Prolongation: la durée de la prolongation est quatre (4) minutes chronométrées.
- Aucun protêt ne pourra être logé durant le tournoi et la décision de l'arbitre sera irrévocable.
- **Les ballons doivent être fournis par chacune des équipes.**
- En cas d'égalité entre deux équipes d'une même section, le résultat antérieur entre les deux équipes impliquées déterminera l'équipe finaliste.
- En cas de triple égalité entre trois équipes d'une même section, le gagnant sera déterminé de la manière qui suit:
 - La différence des points pour, moins les points contre (entre les équipes impliquées dans l'égalité);
 - Le moins de points contre (entre les équipes impliquées dans l'égalité);
 - Le plus de points pour (entre les équipes impliquées dans l'égalité).

